

Méthodologie des épreuves orales



Conditions pour passer l'examen

- Avoir suivi l'ensemble des modules de la session
- Avoir effectué le stage pratique et rendu le rapport de stage
- Avoir élaboré et rendu la liste bibliographique
- Avoir passé les épreuves écrites pour passer l'oral
- Avoir réglé la formation



2 épreuves orales

Épreuves orales (sur 60 points) :

- Accueil des publics et environnement professionnel (*30 points*)
-
- Présentation de documents (*30 points*)



Organisation des épreuves orales

Les jurys

- 2 membres de jury, dont 50% de personnes internes à l'ABF (enseignants, responsables de site et membres du Bureau National) et 50% de personnes extérieures (professionnels en activité ou autre). La concertation est nécessaire entre les correcteurs d'une même épreuve.
- Les jurys sont présidés par un membre de l'ABF issu du Bureau national, de la commission formation ou mandaté par le Bureau national. Le président de jury doit être différent chaque année.
- Le Président de jury assure le bon déroulement de l'examen oral en jouant un rôle d'observateur lors des interrogations. Il peut être amené ponctuellement à remplacer un membre du jury si nécessaire. Il préside les délibérations en présence du responsable du site, du président du groupe régional et des examinateurs.



Accueil des publics et environnement professionnel

Épreuve en temps limité sur 30 points

Nature de l'épreuve :

- **Mise en situation** à partir d'une question tirée au sort, permettant de vérifier l'aptitude du candidat à renseigner spontanément un usager et les connaissances de son milieu professionnel (30 points).
- **Question courte** sans préparation permettant d'apprécier la maîtrise de l'environnement professionnel par le candidat, le rapport de stage pouvant également faire l'objet de l'interrogation **si échec répété du candidat** (10 points).



Question avec préparation

Mise en situation

- Tirage au sort deux sujets, **en choisir un seul.**
- → Préparation 20mn
- → Conversation avec le jury 15mn (+ délibération 5mn)
- **Objectifs** : avoir une **réponse construite et argumentée** au sujet donné.
- Méthode QQOQCCP (qui, quoi, où, quand, comment, combien, pourquoi ?)



Question courte sans préparation

- **Objectifs** : répondre à une question courte sans préparation, qui permet d'apprécier la maîtrise de l'environnement professionnel par le candidat.
- Le jury sélectionne une question dans la liste proposée.



Présentation de document

Épreuve en temps limité sur 30 points

- Objectifs : épreuve qui correspond au service de conseil au lecteur pratiqué en bibliothèque.
- Déroulement : préparation 20 min / Conversation avec le jury 15 min (+ 5 min de délibération)
-
- Le candidat présente 2 documents. Pour cela, il tire au sort un numéro correspondant à un lot (livre, revue, BD, DVD, adulte et jeunesse, dont un documentaire et une fiction) non étudiés durant l'année.
- Ces documents doivent dater de moins de 2 ans et ne comporter aucune cote.
-



A vous !

Des questions ?

noemie.toufflet@mairie-toulouse.fr

